FORMATION D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DU GESTIONNAIRE DE TRANSPORT

Titulaire d'une AC en transport routier de personnes – Véhicules n'excédant pas 9 places

ACWW24/25

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
35 HEURES.

EFFECTIF
1 STAGIAIRES.

TARIF
800,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

FORMATION D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DU GESTIONNAIRE DE TRANSPORT Titulaire d'une AC en transport routier de personnes – Véhicules n'excédant pas 9 places

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Gestionnaire de transport

Equivalences: Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1243

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Toute personne titulaire d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes délivrée depuis plus de cinq ans et ne pouvant justifier auprès de la DREAL qu'elle a géré de façon permanente et effective une activité de transport dans les cinq dernières années.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 semaine

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre à toute personne titulaire d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes et qui n'a pas géré une entreprise de transport routier dans les cinq dernières années de suivre un stage d'actualisation de ses connaissances, afin de pouvoir être désignée comme gestionnaire de transport.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Attestation de formation
Sans niveau spécifique
Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet

Code RS : 1243
Code Certif Info : 85635

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'évaluations avec enregistrement des résultats obtenus
Suivi des modules de formation en ligne justifié par le détail du parcours de formation réalisé
La justification de la réalisation de l'ensemble du parcours de formation à 100% est une condition obligatoire pour la délivrance de l'attestation de fin de formation.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1 Identifier les objectifs et étapes de la formation réalisées depuis la plateforme e-learning
Présentation animée de la formation : composée de modules thématiques en ligne

2 Maîtriser le cadre réglementaire de l'activité transport 18 h 00 en e-learning*

Cadre réglementaire du transport routier de voyageurs de moins de 9 places, conducteur compris
Règles d'accès à la profession
Principaux contrats en usage ainsi que droits et obligations qui en découlent
Documents requis pour l'exécution des services de transport de voyageurs par route
Différents types d'assurance propres au transport par route de voyageurs
Organes de contrôle de l'activité de l'entreprise de transport de voyageurs par route
Sanctions administratives et pénales et leurs modalités d'application en cas de non-respect de la réglementation

3 Maîtriser la réglementation sociale 10 h 00 en e-learning*

Règles applicables aux contrats de travail relatifs aux différentes catégories des entreprises de transport de voyageurs par route : forme des contrats, obligations des parties, conditions et durées de travail, congés payés, rupture du contrat, etc.
Obligations de l'employeur vis-à-vis des représentants du personnel, de la médecine du travail, de l'inspection du travail
Obligations de l'employeur vis-à-vis de la sécurité des salariés (document unique - DU)

4 Maitriser et appliquer les règles de sécurité dans une entreprise de transport 3 h 30 en e-learning*

Formalités liées à la réception par type, à l'immatriculation et au contrôle technique de ces véhicules
Formations obligatoires pour les conducteurs (CPS, conducteurs-accompagnateurs TPMR)
Mesures nécessaires pour veiller au respect par les conducteurs des règles en matière de circulation
Consignes destinées aux conducteurs pour vérifier les normes de sécurité relatives à l'état des véhicules, de leur équipement et des passagers

5 Maîtriser la réglementation mise en place dans le cadre du développement durable et du respect de l'environnement 3 h 30 en e-learning*

Les mesures qu'il convient de prendre pour réduire le bruit (règlementation concernant les émissions sonores des véhicules) et lutter contre la pollution de l'air par les émissions des véhicules à moteur (la réglementation concernant les émissions sonores des véhicules) et des émissions de particules et de gaz polluants (les normes applicables aux véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris), les normes CO2
Règles applicables à la conservation et à l'élimination des déchets : huiles usagées, pneus et batteries hors d'usage, eau de lavage des véhicules
Contrôles et sanctions

6/ BILAN

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE